

Compte-rendu du Conseil du DLST Lundi 8 juin 2020

Ouverture de la séance du Conseil du DLST à 16 h 30

Collège A - Enseignant-e-s et enseignant-e-s-chercheur-se-s (9)

- **présent.e-s :** Fabienne AGASSE, Julia DE SIGOYER, Christophe FURGET, Odile GAROTTA, Jean-Manuel GROUSSON, Catherine PARENT-VIGOUROUX, Nicolas SZAFRAN, Gabrielle TICHTINSKY
- **procuration :** Anne MILET à Gabrielle TICHTINSKY

Collège B - Personnels du DLST (3)

- **présente :** Laurence MARTELLE
- **excusée :** Evelyne ZORZETTIG
- **absent :** Raphaël DUMONT

Collège C - Etudiants (5)

- **excusée :** Romane LAMERAND
- **absent.e-s :** Tristan DYE, , Ahmed M'SABOU, Xavier PRANDO, Céline RIGOLLET

Membres extérieurs (4)

- **présent :** Jean-Christophe LARBAUD
- **excusée :** Joanna FOURNIE
- **absentes :** Nathalie BIENVENU, Anaïs BLANC

Membre de droit (1)

- **présent :** Yves MARKOWICZ, directeur du DLST

Invités Permanents (19)

- **présent.e-s :** Véronique BLANDIN, Denis BOUHINEAU, Marie-Cécile DARRACQ, Jérôme DUPUY, Chantal FAYOLLE, Isabelle GAUTIER-LUNEAU, Thomas HINDRE (à partir de 17h45), Olivier JACQUIN, Françoise JUNG, Sophie LEEUWENBERG, Frédérique NEAU, Armelle PHILIP, Sébastien SOULAN, Anne-Marie STRANO-THIBOUD, Gérald ZEZZA
- **excusé :** Dominique SALETTI
- **absent.e-s :** Erwan LANNEAU, Philippe MOREIRA, Annie PESENTI

ORDRE DU JOUR

1. Approbation des comptes rendus des conseils des 9 mars et 27 avril 2020
2. Suite des jurys du S1
3. Suite des jurys du S3
4. Point Parcoursup
5. Rentrée 2020
6. Bilan de la période de confinement/déconfinement
7. Questions diverses

1. Approbation des comptes rendus des conseils des 9 mars et 27 avril 2020

Gabrielle Tichtinsky pense que, contrairement à ce qui est écrit, la L3 Ecosphère proposée pour le contrat quinquennal ne serait pas sélective ; Yves Markowicz répond qu'à vrai dire, la question n'est pas encore vraiment claire, et suggère de ne pas toucher au compte-rendu concerné.

Les compte-rendu des conseils des 9 mars et 27 avril 2020 sont approuvés à l'unanimité.

2. Suite des jurys du S1

Une partie des résultats avait été mise en attente en raison de la rétention de notes par plusieurs enseignants. Les notes ayant finalement été communiquées pendant la période de confinement, les jurys concernés ont pu valider les résultats des étudiants restés en attente.

Au S1, 57,6% des étudiants ont été admis (65,2% des présents), soit une hausse de 3,7 % par rapport à l'an dernier, et 5,6 % par rapport à il y a 2 ans. Le pourcentage d'ajournés est à peu près stable (30,8 %), par contre, le pourcentage de défaillant a fortement baissé (11,7%, alors qu'il était plutôt de l'ordre de 15 à 20% ces dernières années). La question est posée de l'absentéisme aux partiels de mars (qui permettra d'avoir une photographie de la situation avant le confinement), Yves Markowicz répond qu'il n'a pas encore les chiffres mais qu'il va s'en occuper.¹

Au total, le nombre d'admis au 1^{er} semestre est en hausse de 135 éléments par rapport à l'an dernier. Si on part de ces chiffres, et qu'on estime que pourraient également valider leur année ceux qui ont eu entre 9 et 10, on pourrait s'approcher des 70% de réussite à l'année (contre un peu moins de 59 % en 2018/2019). Les résultats de la première session seront disponibles d'ici quelques jours, nous verrons s'ils sont à la hauteur des prévisions basées sur le premier semestre... voire s'il y a un effet MCCC 2020 comme constaté dans d'autres composantes.

¹ Suite au conseil, voici les chiffres des présences aux examens (nombre d'étudiants présents à chacune des épreuves ramené au nombre d'étudiants concernés, ce qui est légèrement différent du taux de défaillants, car un étudiant est défaillant dès qu'il est absent à une épreuve, même s'il participe aux autres) :

- pour les L1, 91,6 % de présents aux partiels de novembre et aux ET de décembre/janvier, 86,1 % aux partiels de mars (l'an passé, les chiffres étaient respectivement de 90,8, 89,4 et 85,6 %) ;
- pour les L2, 96,5 % de présents aux partiels de novembre, 94,7 % aux ET de décembre/janvier et 93,8 % aux partiels de mars (l'an passé, les chiffres étaient respectivement de 96,2, 94,5 et 91,7 %).

L'analyse parcours par parcours montre une hausse du pourcentage d'admis en SV et, surtout, en CeB (mais ce parcours avait connu des résultats décevants l'an passé), alors que la situation est plutôt stable dans les autres parcours non sélectifs. Pour les parcours sélectifs, les évolutions apparentes doivent être relativisées car, avec de faibles effectifs, un seul étudiant admis en plus ou en moins change fortement les pourcentages (mais comme d'habitude, on compte plus de 80 % d'admis, sauf en S&D ou un étudiant a abandonné et deux – sur 8 – sont ajournés).

3. Suite des jurys du S3

Comme pour les L1, une partie des résultats avait été mise en attente en raison de la rétention de notes par plusieurs enseignants. Ceci concernait en particulier les parcours INF, MAT, MIN et MIN Int, pour lesquels les jurys n'avaient pas pu se tenir dans les temps : les notes ayant finalement été communiquées pendant la période de confinement, les jurys concernés ont finalement pu se tenir, (et pour les autres étudiants restés en attente, les résultats ont pu être validés).

Comme en L1, mais de façon plus prononcée, on constate une hausse du pourcentage d'admis au S3 : 69,7 % (74,4 % des présents), soit une hausse de 3,7 % par rapport à l'an dernier, et 5,6 % par rapport à il y a 2 ans. En contrepartie, on observe une forte baisse du pourcentage d'ajournés (23,9 %, contre 33,9 l'année précédente) alors que le pourcentage de défaillants est en légère baisse (6,4 %).

Là aussi, si cette tendance se confirme au S4 (avec d'ores et déjà 78 % d'amis supplémentaires au S3), nous pourrions aller vers un taux de réussite à l'année s'approchant des 80 % (74,7 % l'an passé), avec pour conséquence une augmentation du flux d'étudiants de L2 vers L3 (mais réparti entre un grand nombre de parcours, ce qui en limite l'impact sur les effectifs de L3). Des résultats qui pourraient bien évidemment bénéficier par ailleurs d'un effet MCCC 2020...

L'analyse parcours par parcours révèle des résultats globalement en hausse, avec des pourcentages d'admis très élevés pour les parcours sélectifs mais aussi pour SVT et GC (plus de 80%). Par contre, la réussite est en baisse en MAT et EEA, et stable en MIN. A noter une belle amélioration de la réussite en P&M, probablement liée à la modification du programme de physique du semestre, l'UE de Mécanique ayant été supprimée.

4. Point Parcoursup

Oui Si

A Grenoble, à l'exception de la L1 ST pour laquelle il n'a pas été proposé de *Oui Si*, 2195 candidats sur un total de 11590, soit près de 19 %) se sont vu proposer le renforcement disciplinaire, et 805 (près de 7 %) l'année propédeutique. Les pourcentages varient selon les formations : pour le renforcement disciplinaire, de 8,5 % en CeB à 37,6 % en SV ; pour la propédeutique, de 1,2 % en CeB à 17,9 % en SPI.

A Valence, un peu plus de 14 % de propositions pour chacun des *Oui Si* (respectivement 276 propositions de renforcement disciplinaire et 284 d'année propédeutique, pour un total de 1942 candidats), avec là aussi des pourcentages plus faibles pour CHB (environ 9,5 % pour chaque *Oui Si*) et allant jusqu'à 22 % de renforcement disciplinaire pour PCMM et 25,7 % de propédeutique pour IMA.

Point sur la procédure d'admission au 8 juin

Pour les parcours non sélectifs grenoblois, sur les 865 acceptations (pour un total de 1060 places), plus de la moitié mentionnent d'autres vœux en attente. Du coup, les listes d'attente diminuent lentement : il reste encore entre 11 et 15 % de candidats en attente pour IMA et PCMM, les parcours

pour lesquels la concurrence est la plus grande, 23 % pour SPI, 30 % pour ST et aux environs de 40 % pour CeB (près de 19 candidats par place affichée !) et SV. Ces deux derniers parcours ont vu leur nombre de candidats multiplié par respectivement 2 et 1,5, une situation très probablement liée à la réforme de l'accès aux études de santé. Et au train où vont les choses, il est malheureusement très probable que les listes d'attente ne soient pas vidées à la rentrée, et que des candidats (essentiellement des Oui Si) ne puissent pas être acceptés en L1 faute de place. Il faut par ailleurs noter que plus de 60 % des candidats ont renoncé à la proposition qui leur a été faite, voire démissionné avant qu'une proposition ne leur soit faite : IMA et PCMM ont enregistré respectivement 72 et 77 % de refus, les autres de 50 à 68 %.

Trois des parcours sélectifs – MIN Int., PCM Int. et P&M – n'ont déjà plus de liste d'attente, et vont donc être concernés par la procédure complémentaire dès l'ouverture de celle-ci. Pour les trois autres, les listes d'attente sont encore conséquentes (23 % des candidats classés pour CHB Int., 12 % pour BIO Int. et 30 % pour S&D), et il n'est pas sûr qu'elles soient vidées avant la rentrée. Les deux tiers des candidats ont renoncé à la proposition qui leur a été – ou allait leur être – faite (les parcours pour lesquels la concurrence est la plus grande – les trois qui n'ont plus de liste d'attente – ont enregistré de 80 à 85 % de refus, les autres entre 48 et 60 %).

Enfin, à Valence, situation semblable à celle des parcours grenoblois équivalents : 65 % de refus (57 % pour CHB, plus de 75 % pour les deux autres parcours) ; et une liste d'attente encore très fournie pour CHB (36 % des candidats) alors qu'il ne reste plus que 21 candidats en attente pour IMA (6 %) et 48 pour PCMM (10 %).

La question des listes d'attente pléthoriques, essentiellement liée à la mise en place des LAS (Licences à Accès Santé), et de la lenteur de la procédure (d'autant que, cette année, il n'a pas été possible d'appeler un très grand nombre de candidats lors de l'ouverture de la procédure) inquiète les responsables de mention et de parcours, qui estiment que l'on risque de perdre de bons candidats qui seront pris ailleurs et décideront d'aller là où ils sont acceptés en premier... alors que ceux qui sont pour l'instant admis (et qui étaient mieux classés au vu de leur dossier académique) démissionneront quand ils se verront acceptés dans des formations concernant à leurs premiers choix. Beaucoup de candidats souhaitent pouvoir être fixés au plus vite sur leur sort, la procédure 2020 leur lance un mauvais signal...

5. Rentrée 2020

Yves Markowicz commence par faire un point sur les informations réglementaires :

- le décret du 30 mai interdit l'accès aux bâtiments universitaires pour les usagers (à quelques exceptions près), ce qui va par exemple impacter la seconde chance puisque les oraux ne pourront pas se dérouler dans les bâtiments de l'UGA ;
- une lettre de cadrage du MESRI est attendue pour les prochains jours (la ministre a déclaré que la rentrée ne serait pas décalée et qu'il faudrait envisager un enseignement hybride), sachant que nul ne peut prédire quelle sera la situation sanitaire fin août ;
- un cadrage UGA a été discuté en Conseil de Directeurs de Composantes, qui insiste sur trois priorités, à savoir garantir la sécurité sanitaire des personnels et des usagers/étudiants, prendre en compte l'état de fatigue des collègues et des étudiants et s'organiser pour tenir sur la durée, et garantir la formation et la réussite de nos étudiants.

L'UGA veillera à l'organisation générale des dispositifs, les composantes, elle, auront à définir, adapter et mettre en œuvre l'offre pédagogique, et s'occuper de la gestion des étudiants. Il est précisé qu'il s'agit d'adapter, pas de transformer les formations : le présentiel constitue la base du dispositif pédagogique, et il faut envisager la réversibilité du présentiel et du distanciel en fonction des évolutions sanitaires et réglementaires.

Le cadre sanitaire rappelle les règles suivantes :

- maintien de la distanciation physique ;
- application des gestes barrières ;
- limitation du brassage des usagers (règle « 1 groupe - 1 salle - 1 jour ») ;
- nettoyage et désinfection des locaux et des matériels ;
- communication, information et formation des agents et des usagers ;
- traçabilité.

En ce qui concerne les locaux, il est demandé aux composantes de faire remonter les capacités d'accueil modifiées, à savoir de 25 à 30 % de la capacité actuelle pour les amphithéâtres, 30 ou 50 % pour les salles de TD selon qu'elles soient équipées avec des tables doubles ou simples. Pour les salles de TP, les décisions se feront au cas par cas (à titre d'exemple, Fabienne Agasse explique que, pour BIO301, l'équipe pédagogique a prévu de ne maintenir que 2 séances sur 3, et d'organiser une rotation par demi-groupes). Il faudra veiller à la ventilation des locaux, à la gestion des flux de personnes et au respect du cadre sanitaire.

La réduction des capacités d'accueil va entraîner des modifications importantes pour les formations. Les enveloppes horaires des maquettes resteront inchangées, mais il faudra envisager une répartition entre présentiel et distanciel, ainsi qu'une rotation des étudiants pour les enseignements présentiels. Les bornes calendaires (rentrée, début du 2nd semestre) restent inchangées, mais il sera possible de décaler la date de reprise des enseignements et varier le nombre de semaines d'enseignement du 1er semestre (ce qui pose alors la question, puisque le volume horaire ne change pas, d'une surcharge de travail pour les étudiants !?). Des MCCC cohérentes avec la situation et les modalités d'enseignement définies seront soumises au vote de la CFVU en septembre. Une attention particulière devra être portée sur le cycle d'accueil des L1 et plus largement des néo-entrants, notamment les étudiants accueillis en mobilité.

Trois points de vigilances sont signalés :

- l'offre de restauration sera probablement réduite ;
- l'accès aux transports pourrait être plus limité aux heures de pointe, ce qui pourrait nécessiter de concevoir des emplois du temps incluant un étalement des arrivées et des départs ;
- si des enseignements sont enregistrés et déposés sur des supports dédiés, se posera la question du droit à l'image et des règles de propriété intellectuelle.

Enfin, l'UGA souhaite qu'il soit procédé à un bilan du vécu de la fin du semestre écoulé – problèmes structurants rencontrés ? écueils identifiés ? satisfactions pédagogiques éventuelles ? manques d'équipement/outils identifiés ? – et que les composantes fassent des propositions, engageant (prolongent) la réflexion sur l'adaptation des modalités d'enseignement et d'évaluation par filière, et définissent les principes de priorisation du présentiel (activités, publics, modalités de la rotation éventuelle). Concernant les emplois du temps, en cours de préparation, il est suggéré de se baser sur les emplois du temps normaux avec des systèmes de rotation des étudiants, ce qui permettrait une réversion aisée en cas de retour au présentiel.

En complément, Jean-Christophe de Larbaud évoque la situation actuelle dans les collèges et lycées :

- afin d'assurer une bonne traçabilité, les élèves restent dans la même salle (à 50 % de sa capacité) et ce sont les professeurs qui tournent d'une salle à l'autre ;
- à la cantine, des plateaux repas attendent les élèves sur les tables (2 enfants par table de 6) ;
- les horaires d'arrivée sont échelonnés (8h, 8h30, 9h) ;
- le port du masque est obligatoire ;

- un marquage au sol a été réalisé, et tout est désinfecté (sauf ce qui ne peut l'être, du coup, plus de TP, de musique, d'arts plastiques) ;
- les contenus d'enseignements – cours et exercices – sont fournis en distanciel, et les enseignements présentiels consistent à accompagner les élèves sur ce qui a été fait à distance.

Le débat est l'occasion de faire émerger diverses propositions et remarques, en particulier :

- débiter les enseignements dès 7h30 ;
- passer à des créneaux de 2 h (Yves Markowicz rappelle qu'il y a déjà des créneaux de 2 h pour les formations non scientifiques, qui débutent à 8h ou 8h30 selon les composantes concernées) ;
- donner la priorité à l'accueil des L1, au moins en début d'année ;
- organiser une rotation un groupe une semaine, un autre groupe la semaine suivante, ou alors un groupe le matin et l'autre l'après-midi ;
- la gestion hybride – rotation des étudiants – inquiète fortement, Denis Bouhineau estime que cela revient à remettre en cause la continuité pédagogique, ce qui serait terrible pour les étudiants et les enseignants ;
- toujours en ce qui concerne un fonctionnement hybride, une solution serait de faire la moitié des enseignements en présentiel – deux fois le même cours aux deux demi-groupes – et le reste sous forme de travail à la maison (sinon, soit on conserve les heures maquettes en dédoublant, ce qui fera exploser les services, soit on réduit le contenu pédagogique !), mais il faudrait que cela concerne alors toutes les UE d'une même formation, sinon, cela risque d'être ingérable ;
- la question des outils pour le travail à distance est évoquée (ceux conseillés par l'UGA sont loin de faire l'unanimité...), Denis Bouhineau évoque Big Blue Button (meet.univ-grenoble-alpes.fr) ou Jitsi (conf.univ-grenoble-alpes.fr) ;
- les capacités d'accueil annoncées sont trop faibles pour permettre une rotation simple (enseignement en présentiel une fois sur deux), Christophe Furget estime que pour ce un fonctionnement hybride, il faudrait pouvoir modifier le cadrage, par exemple augmenter la capacité d'accueil des amphis et salles de TD à 50 % de la capacité maximale (se baser sur la notion de 4 m² par personne ?) ;
- Julia de Sigoyer s'inquiète pour les sorties de terrain – Yves Markowicz répond qu'il n'est pas inquiet pour des sorties à la journée au 1^{er} semestre, et espère que la situation sera redevenue normale pour les stages de terrain de fin d'année universitaire – et pour les TP qui mettent en jeu l'utilisation de lames minces et d'échantillons qu'il est difficilement envisageable de désinfecter ;
- Gabrielle Tichtinsky s'inquiète de savoir quand les décisions seront prises quant au modèle mis en œuvre à la rentrée, Christophe Furget répond qu'il a peur que l'institution ne fige tout dès la fin juin.

Enfin, quelques informations complémentaires sont apportées qui concernent la mobilité et l'accueil et la vie étudiante :

- pour les mobilités entrantes, il est nécessaire de se mettre en contact avec les établissements partenaires dans le cadre des échanges, quant aux étudiants hors échanges, on attend de connaître les positions du gouvernement ;
- pour les mobilités sortantes, on sait déjà que certaines universités européennes n'accueilleront pas physiquement d'étudiants étrangers, et s'orientent vers un modèle cumulant un 1^{er} semestre à distance et le 2nd en présentiel ;
- les inscriptions administratives se feront en ligne dès juillet, reste à décider comment se feront les cycles d'accueil (concernant les L1, Jean-Christophe Larbaud rappelle qu'il s'agira d'étudiants qui auront vécu quatre mois d'enseignement presque uniquement à distance !) ;

- il faut également se poser la question des dispositifs d'accompagnement ;
- en ce qui concerne le Centre de santé, la BU et les infrastructures sportives, on attend d'en savoir plus.

Sophie Leeuwenberg indique que la BU Joseph Fourier devrait pouvoir accueillir les étudiants, et sera donc présente pour le cycle d'accueil.

Il est désormais nécessaire d'avancer sur la question, et il est convenu d'organiser une réunion de travail avec les responsables de mentions (et de parcours).

6. Bilan de la période de confinement/déconfinement

Le débat précédent ayant été dense, il est décidé de faire ce bilan à l'occasion d'autres réunions de travail, et en s'appuyant sur tout ce qui a déjà été fait par des enseignants – un certain nombre d'UE ou de parcours ont déjà fait des bilans avec leurs étudiants –, voire de faire circuler des questionnaires auprès des enseignants (a minima, les questions posées par l'UGA, évoquées précédemment).

7. Questions diverses

- *Deux rendez-vous importants*

La Commission départementale de sécurité sera au DLST le 10 juin (décision d'ouverture au public pour les trois années à venir en jeu). Par ailleurs, le dialogue de gestion aura lieu d'ici mi-juillet.

- *Examens*

Les jurys de session initiale auront lieu les jeudi 11 et vendredi 12 juin, la seconde chance se déroulera du 22 juin au 3 juillet.

- *Prochains conseils* : lundi 6 juillet (bilan de la session initiale d'examens) ; lundi 14 septembre (à confirmer) ; lundi 12 octobre

La séance est levée à 18h45